



Paris, le 25 juin 2020

Négociations du 23 juin : la direction bloque tout !

Suite au dépôt d'un préavis de grève par nos organisations syndicales, l'audience de négociation du mardi 23 juin a montré le refus de toute concertation de la part de la direction. Ce compte-rendu permettra à chaque agent de se faire une idée des discussions :

Réaffectation brutale des personnels

La direction n'apporte de réponse :

*ni sur le fait que ces réaffectations auraient dû être discutées pendant le CT qui se tenait juste avant l'envoi des mails aux agents concernés,

*ni sur le fait qu'il s'agit d'une mesure discriminatoire puisqu'elle ne concerne quasiment que des stagiaires

*ni sur le fait que les décisions ont été communiquées aux agents moins de trois jours avant leur mise en œuvre.

La DRH se défausse sur les responsables des musées qui leur auraient indiqué « les agents en surnuméraire ». Elle dit « s'être reposée sur les éléments transmis par les musées », sans avoir « regardé l'ancienneté au moment où on lui a donné la liste. »

Pour eux, il n'y a donc aucun problème à nous balancer à droite à gauche à leur bon vouloir, sans délai, au motif que nous sommes « tous agents de Paris Musées » !

Par contre un stagiaire qui voudrait changer de poste ou de musée en cours d'année ne le peut pas car il doit finir son stage dans son musée d'affectation. Où est la logique !?

Demande d'attribution d'une prime à tous les agents placés en ASA, pour compenser les pertes de revenu pendant le confinement : refus net.

Demande d'extension de la prime de 330 euros à tous les agents en télétravail : la direction assure que c'est une « prime très sélective » (attribuée à une cinquantaine d'agents à l'EPPM), « à partir du moment où les agents étaient fortement mobilisés » dans le cadre du PCA et donc décidée arbitrairement par l'encadrement. L'extension de la prime à l'ensemble des agents en télétravail est refusée, de même que la clarification de la procédure d'attribution.

Reconnaissance des journées télétravaillées sur la base de 7h48 pour tous les agents : refus net. La direction évoque les primes de fin d'année qui seraient l'occasion de compenser, mais dont la procédure d'attribution est tout aussi arbitraire. Les contractuels ayant télétravaillé seront les grands oubliés ou ne seront pas concernés !

Paiement des vacataires contractuellement liés à l'établissement pendant la période de fermeture des musées : refus net, et ce alors que « en même temps », Christophe Girard se pose en défenseur des travailleurs précaires et signe une tribune pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage !

Ouverture de la possibilité de restituer les congés posés pendant le confinement : refus net justifié par « le besoin de présence sur site des agents », sans précision supplémentaire. La direction tente de nier qu'il s'agit pourtant d'une directive de la Ville.

Absence de respect des instances : la direction nie sur toute la ligne.

Demande d'augmentation des effectifs, pour compenser les situations de sous-effectifs : la direction nie, disant « ne pas avoir constaté de besoin ».

Demande de remunicipalisation du ménage : la direction affirme que « les directeurs de site » leur ont dit que c'était mieux depuis le recours à des sous-traitants privés. Alors même qu'il a fallu plus d'un mois pour organiser deux passages par jours sur certains sites durant le confinement !

**L'intersyndicale maintient donc le préavis de grève du 25 juin
au 15 juillet inclus !**

Dès le 25 juin nous pouvons tous nous mettre en grève afin de ne pas laisser cette direction jouer
avec notre santé, nos conditions de travail,
et nos vies !